

## L'ENTRAIDE AMANDINOISE, par son président, Henri BOUTELIER

L'entraide amandinoise est une **association caritative** qui a été **créée en 1967**, il y a plus de 50 ans. A l'époque son objectif était d'aider les familles en difficultés sur le plan alimentaire. Son objectif n'a pas changé.

En 2022 nous avons servi plus de **30 000 paniers repas**. Ils sont composés de **denrées de 1<sup>ère</sup> nécessité** : lait, pain, charcuterie, fruits et légumes, pâtes, riz ou semoule, viande ou volaille, soit en conserve, soit congelée. Tout cela a pour but de **confectionner un repas équilibré**.



Ces marchandises sont récupérées de plusieurs manières :

- ❖ Des dons provenant essentiellement du **centre Leclerc de Saint-Amand** et des **boulangeries locales** pour le pain.
- ❖ De la **banque alimentaire**.
- ❖ Des collectes réalisées par l'institution notre Dame des Anges.
- ❖ D'achats que nous faisons avec l'argent du milieu associatif local (actions en notre faveur ...).

Nous aidons actuellement de manière régulière **180 familles amandinoises**, ce qui représente **340 bénéficiaires**. Un tiers sont des personnes vivant seules.

Tous nos bénéficiaires sont **titulaires des minimas sociaux** et quand ils ont déduit de leurs revenus, leur loyer et les charges, il ne leur reste plus grand chose pour vivre. En France, **un enfant sur cinq ne se nourrit pas convenablement**, pas assez de fruits et légumes parce que trop chers et, à l'inverse, beaucoup de féculents parce que bon marché.



**+6,8%**  
ALIMENTATION



**+23,1%**  
ÉNERGIE

Nous sommes une **trentaine de bénévoles** dans l'association. Être bénévole c'est **donner de son temps** aux autres sans aucune rétribution. Chaque bénévole donne en moyenne **20 heures par semaine** pour l'association, utilisant également son véhicule personnel (*sans remboursement de frais*).

Nous distribuons 4 fois par semaine par demi groupes, les lundis et samedis matin pour le premier et les mardis après-midi et jeudis matin pour le deuxième groupe. Ces jours correspondent à ceux où le magasin Leclerc nous donne les produits à date limite de péremption.

Chaque année, ce sont des tonnes de marchandises que l'on collecte, que l'on trie et que l'on redistribue. Tout cela participe aussi à la **lutte contre le gaspillage alimentaire**.

Ce qui nous encourage dans notre action, c'est la **lutte contre la pauvreté** et la **solidarité** qui en découle. Nous sommes aidés en cela par toutes les actions menées en notre faveur :

- ❖ Par les **associations locales**
- ❖ Par **l'institution Notre Dame des Anges** avec
  - La collecte de denrées alimentaires et d'hygiène effectuée par tout le collège
  - Les « boîtes à bonheurs » confectionnées par les lères et offertes en cadeau Noël,
  - Les repas offerts chaque lundi à une dizaine de nos bénéficiaires qui viennent passer un moment convivial
- ❖ Par la **ville de Saint-Amand** qui nous fournit gratuitement les locaux et le matériel nécessaires à notre action
- ❖ Par le **conseil départemental**
- ❖ Par des dons en argent provenant de **particuliers** qui tiennent à nous aider...

